

N°471

du 10
Février
2012**Editorial**Par Koffi
SOUZA**L'AFRIQUE DANS LA SOCIÉTÉ
INTERNATIONALE**

Le poids de l'Afrique dans la société internationale ne peut être sous-estimé. Un auteur remarquait que " Sur les 194 drapeaux qui flottent sur l'ONU, 55 - soit plus du quart - sont africains ". Cet effet de nombre est sensible à l'ONU où les voix des pays africains sont recherchées même si ces pays ne disposent pas encore de sièges de membres permanents au Conseil de Sécurité.

Ce poids dépend aussi étroitement de la solidarité des Etats africains et de la cohérence de l'union africaine.

Des progrès restent encore à accomplir dans cette voie.

L'absence du Maroc de l'Union africaine est un lourd handicap. L'Union ne peut plus longtemps se priver de l'expérience de ce grand pays du Maghreb.

Par ailleurs, la déchirure qui vient de se produire à l'occasion du choix du président de la Commission de l'UA est le signe d'un malaise qui s'est développé à l'occasion de la crise libyenne. Dans cette circonstance, la position sage et mesurée de l'union n'a pas été soutenue avec assez de vigueur par ses dirigeants. Aujourd'hui, certains Etats membres de l'UA paient durement cette faiblesse. Le désordre libyen déstabilise le Sahel et notamment le Mali.

Que l'Afrique développe son unité pour être mieux respectée.

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.7 Lancement du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) à Notsè

Améliorer la productivité pour offrir une vie décente au monde rural

P.3

Dossier

**Qu'ont exactement fait les
ministères en 2011 ? (suite)**

Au département de la Santé, au-delà
des infrastructures et des équipements

**Le Code de la Santé
de 2009 souffre de
textes d'application**



Gilbert F. Houngbo remettant un semoir aux producteurs

P.4

**Affaire de saisie de fonds
à l'aéroport de Lomé**

**Les commerçants
ne jurent désormais
que par Faure**

P.6

Réalisation de mini systèmes d'alimentation en eau potable

**Accord positif de la Banque
mondiale pour 15 châteaux
d'eau à Lomé**

P.3

Au Développement à la base, Artisanat et Emploi des jeunes

**Un programme d'appui à
la réinsertion des
«Zémidjans» déjà élaboré**

REPÈRES

La réaction de la CSTT face aux 5%

La Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT) a exprimé son raz le bol suite à l'augmentation des salaires de moins de 5% et appelé tous "les travailleurs à rester mobilisés" au cours d'une conférence de presse tenue le vendredi 3 février à Lomé.

Cette rencontre avec la presse présidée par le secrétaire général de la CSTT, Sébastien Ayikoué Tevi a permis de dénoncer le dysfonctionnement de l'appareil de l'Etat du fait de la promesse non tenue d'augmenter les salaires de 10 à 12% à compter de janvier 2012. "Devant cette situation alarmante, les syndicats doivent réagir avec vigueur. Trop, c'est trop, le gouvernement abuse trop des travailleurs surtout des organisations syndicales", a martelé M. Tevi en ajoutant que "construire les routes et affamer les travailleurs ne sert à rien". Dans une déclaration lue par le secrétaire général, la CSTT exige du gouvernement dans l'immédiat le vote et l'adoption du statut général de la fonction publique, l'adoption consensuelle d'une nouvelle grille salariale, le respect des accords signés avec les organisations syndicales sectorielles (santé, éducation), la jouissance effective et sans délai des prestations de soins par l'INAM et le vote d'un nouveau texte sur l'allocation de départ à la retraite. La CSTT appelle tous les travailleurs à rester mobilisés et à répondre à son appel au cas où le gouvernement continuerait à user de subterfuges et du dilatoire.

Entre la BAD et la douane togolaise

La direction générale des douanes a réceptionné le vendredi 3 février à Lomé, deux véhicules de transport des troupes, offerts par la Banque Africaine de Développement (BAD).

Ce don, estimé à environ 120 millions de FCFA s'inscrit dans le cadre de l'exécution du projet d'Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles (PARCI2) en matière de gouvernance économique et financière financé par la BAD à hauteur de 7,2 milliards de FCFA. Il vise à contribuer à la consolidation de l'intégration, la modernisation, la gestion des finances publiques et au renforcement des capacités de mobilisation des ressources financières internes. Ce geste vient en complément de l'ensemble du matériel roulant destiné à cette institution dans le cadre dudit projet et dont une partie composée de 16 motos et deux (2) véhicules 4x4 avait été remise le 22 décembre 2011. Le directeur de cabinet du ministère de l'Economie et des Finances, Mawussi Djossou Semodji a réitéré les remerciements du gouvernement aux autorités de la BAD pour leur appui. Il a indiqué que ce don fera l'objet d'une gestion rationnelle. Le coordonnateur du projet PARCI-2, Ogbone Oniakitan a déclaré que les douanes et les impôts sont les régies financières du pays et doivent être dotées de logistiques modernes pour renforcer la mobilisation des ressources internes en vue de financer le développement.

Des écoles primées pour le lavage des mains

Six écoles primaires de Lomé commune ont été primées le vendredi 3 février à Lomé, à l'issue du concours "Initiatives de réalisation de dispositifs de lavage des mains organisé dans les écoles primaires".

Les trois premiers prix d'excellence sont allés respectivement aux écoles primaires publiques de: Gbégbédzi kopé, d'Abogamé N°2 et d'Agbalépédogan N°1. Ces prix sont composés de cartons de pains de savon, de maillots de sport et des ballons de football. Les trois autres suivants se sont contentés des prix de consolation (savon). Organisée par le ministère de la Santé avec l'appui financier de l'UNICEF, cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de lavage des mains célébrée le 15 octobre de chaque année. Elle vise à sensibiliser les élèves et les communautés sur l'importance et la nécessité de maintenir les mains propres afin d'éviter les maladies des mains sales telles que la diarrhée, la toux, la pneumonie qui entraînent souvent la mort chez les enfants. Le comité d'organisation du concours présidé par M. Awesso Piy, chef par intérim du service régional d'hygiène et d'assainissement Lomé commune a expliqué les critères de sélection des six écoles retenues notamment sur la base de la disponibilité d'eau dans l'établissement et l'absence de dispositifs dans l'école. Selon M. Awesso, les dispositifs à réaliser doivent comporter obligatoirement les éléments tels qu'une retenue d'eau, un emplacement pour garder le savon ou la cendre et une canalisation des eaux usées. Le directeur du district sanitaire n°3 de Lomé commune, Dr. Etta-Koffi a affirmé que par un lavage de main régulier au savon, le taux de morbidité infantile lié aux maladies diarrhéiques peut être réduit de moitié. Il a souhaité que toutes les autres écoles emboîtent le pas de celles qui ont réalisé ces dispositifs. Dr. Etta-Koffi, a également émis le vœu que cette mesure d'hygiène de lavage de mains s'étende aussi aux ménages.

Le BTS, on peut en parler à Dapaong

L'Institut de formation professionnelle "BOUAM" de Dapaong a ouvert ses portes le mercredi 18 janvier aux étudiants de première année de Brevet de Technicien Supérieur (BTS), de Brevet de Technicien (BT) et de Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP).

Premier du genre dans la région des Savanes, l'Institut forme déjà une quarantaine d'étudiants dans les filières de l'hôtellerie et restauration, gestion des collectivités locales, comptabilité et gestion des entreprises et commerce. Les filières en BT et en CAP offertes sont entre autres, l'électrotechnique, le génie civil, la comptabilité et le commerce. Le préfet de Tône El Hadj Mossyamba Ali Seydou présidant la cérémonie d'inauguration, a félicité et encouragé les prometteurs pour leur initiative en faveur de la jeunesse de la région des Savanes. Au corps enseignant et aux étudiants, le préfet leur a recommandé le sérieux, le travail bien fait pour offrir des cadres capables de contribuer au développement du Togo. L'événement a regroupé les présidents des délégations spéciales de la préfecture de Tône et de la Commune de Dapaong respectivement Mme Koetedja Lackyi et Tchédé Issa, les parents des étudiants et des invités.

Interview

Gnim Atakpama : «Les artistes ont intérêt à mutualiser les moyens pour discuter avec l'Etat»

Journaliste, bédéiste, conteur, écrivain, Gnim ATAKPAMA est aussi directeur du festival, Le GAIN DU CONTEUR qui vient de se dérouler du 27 janvier au 04 février dernier, dans des conditions quelque peu hallucinantes. Il livre à l'UNION le bilan de cette manifestation, tout en explorant des pistes pour sortir les artistes de leur léthargie.



Gnim Atakpama

L'UNION : Vous venez de terminer le festival, «Le Gain du Conteur», qui s'est déroulé du 27 janvier au 04 février dernier. Pouvez-vous nous parler déjà du bilan de votre festival ?

Gnim ATAKPAMA : Le Bilan de cette 5^{ème} édition est relativement satisfaisant. Avant toute évaluation détaillée de l'événement, nous pouvons tirer quelques leçons. La première, c'est que les stages de formation à l'art du conte ne répondent pas à une demande du public. La plupart des conteurs togolais pensent qu'ils sont accomplis. Ils n'acceptent de suivre des stages que si on leur paye des per diem !!! Moi, je ne connais pas d'école où l'enseignant doit payer les élèves pour que ces derniers acceptent de faire classe. Donc, on va arrêter les stages de formation. Depuis 2007, le festival tournait autour de quelques conteurs. Cela ne peut plus continuer. C'est le public qui doit être au centre. Voilà pour la deuxième leçon. Nous allons aussi supprimer définitivement le concours du meilleur conteur parce que dans le conte, il y a des parcours différents mais il n'y en a pas de meilleurs. Enfin, depuis 2007, nous avons expérimenté plusieurs formules. Il est temps de nous recentrer sur les rendez-vous qui ont capté l'adhésion du public.

Quels sont les spectacles qui ont marqué ce festival ?

Il y a le spectacle d'ouverture à l'Institut Français du Togo animé par deux conteuses, une Québécoise (Yolaine) et une compatriote (Fati) qui ont accepté de donner une chance à une stagiaire venue du Niger. C'est une soirée consacrée aux femmes. Vous savez, chez nous au Togo, c'est à la femme qu'on offre d'abord l'eau de bienvenue. L'une des innovations de cette année c'est également les contes à la maison. Un succès. Nous avons eu raison de nous inspirer de ce qui se fait ailleurs notamment au «Festival Yeleen» du Burkina. Il y a eu aussi un spectacle dans la rue,

au centre Mytronunya. Et enfin, le spectacle «*Encre indélébile ou les silences de l'Afrique*» joué à Lomé et à Nadoba, qui a été un grand moment d'émotions fortes.

Comment a été la tournée à l'intérieur du pays ?

Cette année la caravane du conte, outre Lomé, a connu trois étapes : Kara, Kabou et Nadoba. C'était éprouvant, physiquement. Mais nous avons eu raison de le faire malgré l'absence de moyens financiers. Les rencontres étaient enrichissantes, exceptionnelles. Le public était là, au rendez-vous.

Quel est l'intérêt d'un festival de conte aujourd'hui ?

Un festival de contes doit être vecteur d'un développement humain et durable. Nous voulons interroger notre imaginaire collectif pour montrer à toutes et à tous que nous sommes filles et fils d'une même nation, que nous devons avancer ensemble. Un festival de contes doit, en aidant les populations à prendre conscience de leur situation et donc du développement, leur donner une ouverture sur le monde. C'est ce que nous faisons à travers la caravane de contes.

On constate que le festival a manqué par trop de moyens, et que vous avez fonctionné avec

à peine 5% de votre budget. Comment avez-vous pu aboutir dans ce cas ?

En demandant des sacrifices inouïs à ma famille, à mes collaborateurs et aux artistes. Yolaine par exemple, pour venir depuis le Québec nous soutenir a dû demander une bourse de voyage au Conseil des Arts du Canada. C'est le lieu de remercier cet organisme et les autorités du Canada. Il y a d'autres personnes à remercier, notamment M. Kodjo Passigue de l'agence PAKO/Fedex express pour leur soutien. Je remercie également MM. Béné Sanvee et Anani Gbétéglô.

N'est-ce pas suicidaire de votre part d'organiser un festival avec vos propres moyens et sans subvention ?

C'est de la résistance. Une résistance active. C'est dire à mes enfants que tant qu'on n'a pas épuisé toutes les ressources, on n'a pas le droit de démissionner. Or, on n'a jamais épuisé toutes les ressources. C'est faire comme la fourmi de mon spectacle «*Encre indélébile*» : recommencer dix fois, cent fois, mille fois jusqu'à réussir. C'est montrer la voie. Exemple : lorsque j'ai fini mes études de journalisme à Paris, tous mes camarades avaient réussi à trouver un stage sauf moi. Je n'arrivais même pas à décrocher des entretiens. Eh bien, j'ai continué à envoyer des lettres de motivation. Au bout de 835 demandes, j'ai eu un stage de trois mois. Après, l'entreprise de presse a voulu me garder. J'ai eu un contrat à durée indéterminée.

Pour paraphraser le photographe Raymond Depardon, organisateurs d'une exposition sur les malheurs de l'Afrique, on a envie de vous demander : acteur culturel, comment ça va avec la douleur ?

C'est très dur. Et je ne parle pas seulement de l'absence de moyens financiers. Je dois faire face à de la mauvaise foi, à des mesquineries de bas étage, à des coups bas m.... C'est moralement déprimant et physiquement épuisant. Des personnes qui étaient des amis, à qui j'ai manifesté une loyauté sans faille depuis des années m'ont profondément blessé. Je peux en pleurer mais j'ai choisi d'avancer.

Au niveau des artistes, que comptez vous entreprendre pour vous en sortir ? Pourquoi ne demandez-vous pas des aides à l'Etat ?

Un vieux conteur burkinabé m'a dit un jour : «*Gnim, je vais te dire notre secret au Burkina. Je vais te dire pourquoi nous autres, nous arrivons à tirer notre épingle du jeu. Quand tu travailles avec quelqu'un qui a neuf défauts et une seule qualité. Oublie les neuf*

défauts. Concentre-toi sur l'unique qualité de la personne.» Donc, moi je vais demander à tous les artistes et entrepreneurs togolais, oublions notre égo. Nous sommes incapables de nous mettre en association, de travailler dans l'ordre et dans la discipline. Trop de querelles de chapelles. Nous avons des intérêts communs, il est grand temps de les défendre ensemble. Au lieu que chacun fasse défense sa misérable chapelle, nous pouvons mutualiser les moyens, nous organiser, discuter avec les autorités politiques et économiques, leur montrer qu'il y va de leur intérêt à soutenir la culture.

Justement, l'Etat vient de créer un Fonds d'Aide à la Culture (FAC), qu'en pensez-vous ? Et que font les artistes pour que le FAC rentre effectivement en activité ?

Le Togo, notre pays, me paraît parfois une énigme. Figurez-vous que depuis 2009, le chef d'Etat a fait créer un fonds d'aide à la culture. Depuis, plus rien. On attend toujours le décret d'application. L'Etat existe-t-il au Togo ? Quand le chef de l'Etat donne des instructions, a-t-il les moyens de se faire obéir du ministre ? Et le ministre, est-il capable de se faire obéir des fonctionnaires ? Je crois qu'il faut associer les artistes et les opérateurs culturels à une discussion sur le sujet. Le Fonds d'Aide à la Culture ne doit pas être un gâteau de plus à se partager. Le FAC peut et doit aider au rayonnement culturel du Togo, ici et ailleurs dans le monde s'il est soutenu par une volonté et une politique culturelles ambitieuses.

Dans ces conditions, comptez-vous organiser une autre édition de «Gain du conteur» ?

Comme je le disais tantôt, nous n'allons pas démissionner. Nous allons tirer des leçons de notre expérience. Nous allons recentrer nos projets, les rendre encore plus lisibles. Car nous avons gagné l'adhésion du public et c'est ce qui pouvait nous arriver de mieux. Mais nous avons besoin d'aide pour continuer.

Avez-vous une information à l'endroit des autorités ?

J'interpelle M. Faure Essozimna Gnassingbé, président de la République Togolaise et chef de l'Etat. J'interpelle M. HOUNGBO Gilbert, le premier ministre. J'interpelle également toutes les autorités politiques (du pouvoir comme de l'opposition), économiques et intellectuelles du pays. Je voudrais leur dire que le conte existe dans notre pays et peut être mis au service du développement et de l'émancipation. En soutenant le conte et notre festival de contes, vous luttez contre la pauvreté par le développement de l'économie culturelle et du tourisme, contre l'exode et l'émigration. C'est un appel à l'aide, c'est un SOS !



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Dossier / Qu'ont exactement fait les ministères en 2011 ? (suite)

Au département de la Santé, au-delà des infrastructures et des équipements Le Code de la Santé de 2009 souffre de textes d'application

* **Seulement 4 textes adoptés sur au moins 27 annoncés.**

Sylvestre D.

S'il était donné de blâmer le ministère de la Santé dans l'exécution de sa lettre de mission de 2011, le mobile est contenu dans l'élaboration de textes d'application du Code de la Santé promulgué en 2009. Au moins 27 textes étaient annoncés pour 2011. Au décompte en fin décembre, 4 textes sont adoptés en conseil des ministres. Seuls les textes liés aux médicaments sont ainsi validés ; d'où le plus faible taux d'avancement (15%) sur toute la ligne. Courant novembre, l'Exécutif s'est alors décidé à faire une dérogation au principe du monopole du pharmacien, et à permettre à des personnes non pharmaciennes de gérer des établissements pharmaceutiques. La qualité du postulant, la nature des médicaments et la liste de médicaments autorisés à être vendus au public, et la spécificité du lieu d'implantation sont fixées. Le concept de dépôt pharmaceutique est sans équivoque. L'ouverture d'un dépôt pharmaceutique ne peut être autorisée qu'à une distance minimale de 10 kilomètres à vol d'oiseau au moins d'une officine de pharmacie. Les conditions de délivrance de la licence d'ouverture et de transfert d'une officine sont connues. La distance minimale à observer entre deux officines de pharmacie privées est de 400 mètres à vol d'oiseau pour Lomé, 500 mètres à vol d'oiseau pour les



Charles Kondi Agba, Ministre de la Santé

autres villes. Au-delà de son officine privée, le pharmacien peut se muer en grossiste-répartiteur ou grossiste-dépositaire de produits pharmaceutiques et des produits assimilés. Est menacé de retrait de licence, le pharmacien titulaire qui détient ou vend des médicaments non enregistrés au Togo ou dont la qualité ne correspond pas au niveau de sécurité exigé. Sanction pareille lorsque le titulaire importe des médicaments sans y être autorisé. Il est même fixé une température entre 0 et 4° Celsius et une autre inférieure à 25° pour la conservation des produits. De quoi garantir la qualité d'origine des produits pharmaceutiques. Une pile de dispositions très attendues, après deux ans de vieillesse d'un Code moderne et salubre.

Pour le reste, tout affiche de

bonnes notes. Ainsi, l'action « Construire, réhabiliter les infrastructures sanitaires (CHR, CHU, CHP) et les doter en équipements modernes » a été avancée à 80%, avec l'achat de scanner, des ambulances. 34 formations sanitaires dans le cadre du projet BID 2 sont à environ à 54% de réalisation, tandis que le volet équipement du projet BID 2 n'a pas démarré. La subvention de la césarienne, elle, est intervenue depuis le 2 mai. Et jusqu'au 27 novembre, soit 30 semaines de mise en œuvre, 6.296 femmes en ont bénéficié. C'est donc 100% pour les 21 sites publics pris en compte. Le même taux de réalisation est attribué aux actions « Allouer des budgets conséquents aux CNLS et PNLS », « Augmenter le nombre de PVVIH sous ARV de

16.000 à 25.000 » et « Lancer des campagnes de sensibilisation sur la drépanocytose et le dépistage de masse à coût réduit ». Pour l'achat des ARV, une dotation de 710 millions de francs Cfa est faite et le CNLS a été subventionné à 100 millions de francs Cfa. Le taux de couverture en traitement ARV en septembre 2011 était de 54% (25.800 PVVIH). Le taux de couverture géographique est de 44% et 52% des femmes enceintes séropositives ont reçu la prophylaxie ARV pour réduire la transmission du VIH à leur enfant à naître. 209 centres de conseil et dépistage ont été créés avec 100% de couverture des districts sanitaires. 3.500 personnes ont été dépistées en drépanocytose. La mesure « Améliorer la disponibilité des médicaments essentiels génériques (MEG) de qualité et des vaccins » est aussi entièrement exécutée : 400 millions de MEG et 400 millions de vaccins commandés sur le budget général.

Parallèlement, l'organisation en octobre dernier de la campagne de distribution de masse de MILDA aux ménages pour un accès universel a connu une couverture de 97,5%, soit 2.781.543 MILDA distribuées, hors Lomé Commune et Golfe. En renforcement du personnel de la Santé, 150 volontaires du PROVONAT sont déployés sur tout le territoire. La Direction des ressources humaines existe enfin, par décret du 9 juin 2011, au cabinet du Prof Charles Kondi Agba.

VERBATIM Par Eric J.

Découpage électoral

Au cours de ses dernières séances, le Cadre permanent de dialogue et de concertation, Cpdc-rénové, a planché sur les questions électorales.

A l'issue des travaux de la 17^{ème} session ordinaire, les membres du cadre ont proposé le renouvellement des membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), la mise à jour du fichier électoral et un nouveau découpage électoral. Après les débats, ils ont convenu de transformer la commune de Lomé et la préfecture du Golfe en une grande circonscription électorale unique en lui attribuant 9 sièges à l'Assemblée nationale. Ils ont proposé également l'attribution d'un minimum de deux sièges par préfecture tout en se référant au critère de démographie et de superficie afin de corriger les inégalités constatées. Ainsi, suite à ces modifications, le cadre a souhaité que le nombre de sièges à l'Assemblée nationale soit porté à 85 ou 87 au lieu de 81 actuellement.

Quelques jours plus tard, c'est l'Alliance nationale pour le Changement (ANC) qui organise une conférence de presse pour annoncer une proposition de découpage électoral. Le bureau du parti estime que le nombre de 81 députés à l'hémicycle n'est pas normal et selon « une démarche scientifique », -propos de Jean-Pierre Fabre, président national-, ce nombre doit être porté à 110.

Tout comme le Cpdc qui a constaté un décalage entre la répartition géographique des populations et le découpage électoral, l'Anc dans sa déclaration liminaire, indique : « La démarche adoptée privilégie la recherche d'une représentativité harmonieuse et équitable des régions et des préfectures, notamment par le biais des arrangements politiques spécifiques qui permettent de régler diverses situations apparues dans la stricte application des critères objectifs. » Ce qui soutient que notre découpage électoral actuel expose des défaillances qu'il faut corriger avant les prochaines élections législatives que tout le monde souhaite transparentes, crédibles et équitables.

Seulement, la démarche de l'Anc est singulière puisqu'elle n'a pas été confrontée à aucune opposition, sinon, parce qu'elle n'a fait l'objet d'aucune discussion avec les autres formations politiques pour lui donner une crédibilité incontestable. D'où la nécessité, pour ce parti, de se mettre d'ors et déjà à la table de discussions avec les autres forces politiques pour mieux préparer les prochains scrutins.

Au Développement à la base, Artisanat et Emploi des jeunes

Un programme d'appui à la réinsertion des «Zémidjans» déjà élaboré

Que des 100% à l'actif de la ministre Victoire Sidémého Tomégah-Dogbé. Trois exceptions près. Rien d'étonnant avec les multiples activités de terrain menées durant 2011. Et on apprend, suivant le bilan des réalisations établi par la Primature, que l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) est créée, avec le recrutement de son Directeur général, la mise en place du conseil d'administration et l'élaboration du plan de travail. Pour renforcer les capacités, 30 cadres du ministère sont formés sur l'élaboration du plan de travail et le concept de la gestion axée sur les résultats (GAR). En plus de l'appui de 4 experts (agroéconomiste, sociologue, emploi des jeunes, microfinance) financés par la BAD. Des matériels roulants et informatiques ont été aussi acquis. En même temps, 150 Comités de développement à la base (CDB) ont été restructurés et consolidés.

Après le lancement, le 24 mai 2011, du Programme Plateformes multifonctionnelles (PFMF), 25

plateformes ont été installées dans les localités vulnérables dans les 5 régions du pays. Un document de programme pour l'installation de 1.000 PFMF pour les 5 années à venir est élaboré et validé, avec l'appui du PNUD. 3,2 milliards de microcrédits sont octroyés à fin octobre 2011 à 2.247 groupements, soit 24.013 bénéficiaires dont 72% de femmes dans le cadre du Projet d'appui aux activités économiques des groupements (PSAEG), en partenariat avec les structures de microfinance FUCEC et WAGES. 207 membres des groupements ont, en outre, appris les mécanismes des coopératives, la GAR, la participation dans les coopératives et le leadership, la gestion du crédit et la mobilisation de l'épargne dans le cadre du PSAEG. Sans oublier les 55 jeunes entrepreneurs agricoles formés au Bénin et au Togo. La société publique Togotélécom y est allée avec son financement de 1,5 milliard de francs Cfa. Pour poursuivre la mise en place des infrastructures sociocommunautaires, 17 microprojets sont réalisés



(marchés de type préfectoral et cantonal, unités de soins périphériques, bâtiments scolaires, magasins de stockage, latrines). En appui aux actions du Programme de développement communautaire (PDC), 79 microprojets sont concrétisés : fourniture des repas scolaires dans 182 écoles, formation de 3.654 bénéficiaires, reboisement de 917 ha...

Des actions liées au programme conjoint des communes du millénaire sont aussi notées : aménagement de la route Panga-Kountoiré, de 30 ha de bas-fonds pour la riziculture et les cultures de contre saison, et de 8 étangs piscicoles ; réhabilitation de la retenue d'eau de Kangounou ; réalisation de 10 nouveaux forages. Au Programme de volontariat national (Provonat, lancé le 13

septembre 2011), 1.000 volontaires sont déployés. Concomitamment, l'Etat a dû financer 106 matériels ludiques, sportifs et multimédia au profit des centres régionaux des jeunes, à hauteur de 15 millions de francs Cfa.

Et voici les jeunes, avec leur forum national désormais institutionnalisé par décret pour la citoyenneté, la culture de la paix et la non-violence. Domaine considéré comme celui des «révoltés du chômage», les conducteurs de taxis motos vont être réinsérés aux corps de métiers professionnels au Togo ; un programme d'appui est élaboré pour cette frange de la jeunesse togolaise. Sans oublier la colonie de vacances pour 271 meilleurs élèves, le camp chantiers de reboisement pour 156 meilleurs élèves et les 3.500 plants mis en terre, les activités d'assainissement par 50 associations de jeunes... Pour leur auto-emploi, 1.000 jeunes artisans ont appris l'entrepreneuriat dont près de 80% ont déjà reçu leurs kits d'équipements, 9 plans d'affaires de jeunes entrepreneurs sont financés

à 15,95 millions de francs Cfa. 71 jeunes scolaires et 100 jeunes diplômés se sont également frottés à l'entrepreneuriat théorique. 478.342.000 francs Cfa de crédit sont mobilisés au profit des 494 nouveaux groupements de 10 jeunes chacun dans le cadre du projet PRT.

Enfin, l'artisanat a son code (actuellement à l'étape de projet adopté) suivant les dispositions de l'UEMOA ; le document de Politique nationale de développement de l'artisanat (PNDA) existe.

Seulement, et c'est le point faible, le document de Politique nationale de développement à la base n'est qu'en cours d'élaboration (50% d'exécution). Du coup, la Fonds national d'appui au développement à la base est repoussé en 2012, motif pris du retard dans le recrutement du consultant pour la rédaction de l'avant-projet de loi portant création du Fonds (25% d'avancement). Rien que des chiffres comme indicateurs de mesure.

Par fautes de ressources financières

Difficile désengorgement du Port autonome de Lomé

Jean Afolabi

Il suffit de s'y rendre ou de prendre l'axe Lomé-Aného pour se convaincre de ce que le Port de Lomé n'est pas desservi. Le Gouvernement en a conscience et a inscrit dans la lettre de mission 2011, à l'agenda du ministère des Transports, la mesure «Construire et réhabiliter les infrastructures routières desservant le Port autonome de Lomé». L'indicateur de mesure devait être le nombre de kilomètres de routes faites. Mais, au bilan en fin décembre, seulement 30% d'exécution, représentant la route de contournement Sotoma-Akodesséwa. « Il n'y a plus eu de travaux réalisés, faute de ressources financières disponibles », se dédouane-t-on au cabinet de Ninsao Gnofam.

En mai 2010, une étude menée par la Banque mondiale avait dressé le tableau. La congestion du trafic est très forte à proximité du Port et des zones industrielles proches où la majorité des poids lourds converge. Les flux de trafic



Contre Amiral Fogan Adégnon, Directeur Général du Port Autonome de Lomé

liés aux activités du Port sont mélangés avec du trafic de passage qui n'a rien à faire au Port. Ceci nécessite de séparer ces trafics pour éviter cette congestion. Cependant, il apparaît que, dans la partie sud du projet du périphérique de contournement par le nord de Lomé, l'alignement n'est pas intégré de façon optimale aux besoins évolutifs du trafic portuaire et de son extension. Il faut donc augmenter les points d'accès

au Port et séparer les trafics avec des échangeurs adaptés. Ceci permettrait aux poids lourds de desservir le Port et d'autres terminaux routiers à créer, ainsi qu'un terminal ferroviaire pour cibler les transports lourds, avec en priorité ceux des minéraliers et pétroliers. Il faut rappeler que le Togo a déjà renoncé aux échangeurs pour soulager la proximité du Port, par faute de moyens financiers.

D'après la Commission bancaire de l'Uemoa

Le PIB de l'Union en progression de 4,0% en 2010

L'activité économique au sein des pays de l'UEMOA a été globalement mieux orientée en 2010, à la faveur de l'amélioration de la conjoncture internationale et du renforcement des appuis extérieurs. Le produit intérieur brut a enregistré, selon les données disponibles, une progression de 4,0% contre 3,0% en 2009. La situation monétaire a été caractérisée à fin décembre 2010 par une consolidation de 348,7 milliards de francs Cfa de la position extérieure nette des institutions monétaires, qui s'est établie à 5.645,8 milliards de francs et une hausse de 1.397,2 milliards du crédit intérieur qui a atteint 8.649,0 milliards. La situation des finances publiques s'est traduite par une réduction du déficit budgétaire, base engagement, hors dons, par rapport à 2009. C'est ce que relève la Commission bancaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) dans son rapport 2010 publié fin janvier dernier.

Le nombre d'établissements de crédit agréés est demeuré stable à 118 unités (104 banques, dont 4 succursales et 14 établissements financiers à caractère bancaire, dont

3 succursales). Le total des bilans de ces institutions s'est accru de 17,6% sur l'année, passant de 11.453 milliards à 13.471 milliards de francs. Parallèlement, le réseau a continué de s'accroître, le nombre de guichets et celui des comptes augmentant respectivement de 294 (+21,0%) et 1.075.869 (+24,0%) unités. Le nombre de guichets automatiques bancaires s'est établi à 1.178.

Les emplois nets ont augmenté de 20,3%, pour atteindre 10.784 milliards. Ils sont constitués à 69,2% de crédits à la clientèle, dont la qualité s'est légèrement améliorée. Ainsi, le taux brut de dégradation a reculé de 17,9% en 2009 à 17,2% en 2010, tandis que le taux net s'est légèrement replié passant de 7,3% à 6,9%, à la suite d'une hausse du taux de couverture des créances en souffrance par des provisions.

Les ressources collectées se sont également accrues de 18,0%, après 13,8% en 2009. Elles se sont chiffrees à 11.903 Mds, dont 83,4% de dépôts et emprunts de la clientèle. La part des dépôts à terme est restée quasiment stable autour de 42%. Le niveau des fonds propres nets a

continué de bénéficier des entrées en activité et d'un effort de capitalisation de certaines unités, notamment dans le cadre de la mesure de relèvement du capital social minimum. Aussi, les fonds propres ont-ils atteint globalement 1.202 milliards, contre 938 milliards de francs un an auparavant.

Les établissements de crédits ont préservé leur rentabilité durant l'année 2010. En effet, le résultat brut d'exploitation s'est accru de 11,6% pour s'établir à 267 milliards contre 240 milliards un an auparavant, en dépit de l'augmentation de 12,0% des dotations aux amortissements et aux provisions nets. Le coefficient net d'exploitation se dégrade néanmoins, en atteignant 74,2% contre 73,5% en 2009. Au plan prudentiel, le ratio moyen de solvabilité des banques de l'Union a atteint 13,1%, pour un minimum de 8% requis pour chaque établissement pris individuellement. A fin 2010, dix-huit (18) établissements de crédit ne respectent pas ce ratio, contre vingt-sept (27) en 2009.

Affaire de saisie de fonds à l'aéroport de Lomé

Les commerçants ne jurent désormais que par Faure

La décision de la Cour d'appel de Lomé en décembre 2011, prononçant une main levée des fonds saisis, rencontre des réticences dans son application. Du moins, il y a plus fort que le juge dans un Etat de droit. Des bras obscurs s'y opposent. Simple constat. Encore que les mis en cause ne daignent se prononcer. Seule la voix des commerçants fait écho, dans un scénario illégal mais exécuté par toutes les parties. Depuis le 11 janvier 2010, des commerçants en partance pour l'Asie, bourrés de billets de banques, ont été saisis à l'aéroport de Lomé. Puis relâchés quelques jours plus tard, sans les 1,7 milliard de francs Cfa confisqués par les services de renseignements postés à l'aéroport. Et depuis, aucune réponse malgré toutes les tentatives et les lettres envoyées ici et là et aux ministres. Pendant ce temps, les commerces ont périclité et les maisons mises en caution des prêts ont échappé à leurs propriétaires. « Sirien n'est fait jusqu'à la semaine prochaine, nous allons entreprendre des manifestations, des sit-in, des marches pour voir le président de la République », indique-on. La marche est annoncée pour le 18 février prochain. Surtout que, fin novembre 2010, sept autres commerçants,

opérant de la même façon, ont été aussi saisis, mais restitués aussitôt après avoir tenté de marcher sur la présidence de la République. Et de révéler à la presse qu'une partie des billets, dans les 1,7 milliard de francs Cfa, dits «sous scellés», a été reconnue sur le marché national. Autrement dit, en évasion.

Le hic, et c'est ce qui conforte la pratique illégale consistant à voyager sur la Chine et Hong Kong avec des centaines de millions de francs Cfa, c'est que les fonds saisis sont préalablement dédouanés. Pourquoi recouvrer des taxes sur du faux ? Au demeurant, les services douaniers sont censés connaître la fermeté de la réglementation à l'endroit des voyageurs et opérateurs : interdit de sortir de l'UEMOA avec, en poche et en espèces, plus de deux millions de francs Cfa. La Banque centrale (Bceao) est catégorique. Il ne sert à rien de se justifier que cela se fait depuis le temps des aïeux. Pis est, qu'on ne peut effectuer des transactions bancaires à cause des taux trop élevés et des lenteurs qui n'arrangent pas son commerce. Ou qu'il n'est pas possible d'ouvrir des comptes en Chine tant qu'on n'est pas résident.

Le Règlement n°R09/98/CM/UEMOA du 20 décembre 1998 relatif aux relations financières

extérieures des Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) est formel. Le plafond à ne pas dépasser en voulant voyager avec de l'argent sur soi est de deux millions (2.000.000) de francs Cfa. Peu importe la devise d'échange choisie. Au-delà, il faut utiliser d'autres moyens de paiement, comme le Western Union (encore qu'il y a un seuil à ne pas dépasser). Après, seules les banques sont autorisées par le jeu des transferts. Bon à savoir : avant la réglementation, le plafond légal pour les résidents de l'Uemoa était de trois cent mille (300.000) francs Cfa. A l'Agence nationale de la Bceao à Lomé, il ne faut pas contourner la sanction des textes : en cas d'infraction de la réglementation, on saisit l'argent transporté, mieux, il est carrément confisqué, c'est-à-dire qu'on ne doit plus le remettre au fautif. Après quoi, on peut aller à une amende allant jusqu'à cinq fois le montant en infraction. Et, enfin, un emprisonnement.

Mais, ici, il n'est pas condamnable d'en appeler à restituer les commerçants de janvier. Comme ceux de novembre. Et après, sensibiliser les uns et les autres. L'apaisement social et la sauvegarde de l'économie est à ce prix.

Au Sénégal

La BOAD acquiert 10% de la Banque nationale (BNDE)

La Banque ouest africaine de développement (Boad), dont le siège est à Lomé, vient de souscrire au capital social de la Banque nationale pour le développement économique (Bnde) en création, à hauteur de 1,000 milliard de francs Cfa, soit 10% du capital fixé à 10,000 milliards de francs. Cela s'est traduit par la signature, mardi à Lomé, d'un contrat de prise de participation de la Boad au capital de la Bnde du Sénégal représentée par Madame Ndeye Khady GUEYE, administrateur, directeur général de la Bnde. Le projet cadre avec la stratégie d'intervention de la Boad en faveur du secteur privé

qui prévoit entre autres domaines prioritaires d'intervention, la promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME) des pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), indique un communiqué de la Boad. Cette intervention est en droite ligne avec les constats faits par la Boad qui relève dans l'une de ses études, la nécessité de soutenir la création de banques des PME dans chaque pays de l'Uemoa et de créer un environnement plus incitatif pour le financement des PME par le système financier actuel.

La convention est en phase avec la stratégie de prise de participation

de la Banque adoptée par son Conseil d'Administration en mars 2010, qui a retenu que la Boad visera à travers les opérations de prise de participation, à remplir sa mission de développement tout en mettant davantage l'accent sur la notion de rentabilité financière. La création de la BNDE contribuera à apporter une réponse au manque de financement des PME sénégalaises, estime le communiqué. Cette intervention porte le montant total des concours de la Banque en faveur du secteur privé au Sénégal à 98,792 milliards de francs.

Au Mali

23 milliards Cfa en appui à la stratégie de promotion de croissance

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le 27 décembre dernier un nouvel accord triennal d'un montant de 30 millions de DTS (environ 46,3 millions de dollars, environ 23 milliards de francs Cfa) au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) en faveur du Mali à l'appui de sa stratégie de promotion de la croissance et de lutte contre la pauvreté. Le montant approuvé au

titre du nouvel accord représente 32% de la quote-part du Mali au Fonds monétaire international. La décision du Conseil d'administration ouvre la voie à un décaissement immédiat d'un montant équivalant à 6 millions de DTS (environ 9,3 millions de dollars) au titre du nouvel accord.

Un précédent accord au titre de la FEC en faveur du Mali a expiré le 22 décembre 2011, après que le

Conseil d'administration eut achevé sa septième et dernière revue le 12 décembre 2011, ce qui a permis d'opérer un décaissement de 6 millions de DTS (environ 9,3 millions de dollars), lequel a porté le montant total décaissé au titre de cet accord à 52,99 millions de DTS (environ 81,73 millions de dollars, soit 42 milliards de francs).

Au Ghana

Vodafone ravi à Tigo la deuxième place des opérateurs

D'après les chiffres publiés par la National Communications Authority (NCA), l'autorité de régulation du Ghana, l'opérateur Vodafone, en forte progression, a ravi à Tigo la deuxième place, en termes de nombre d'abonnés, rapporte l'Agence Ecofin. Vodafone a attiré, au dernier trimestre

2011, 96.697 nouveaux clients ; son parc clientèle s'élève désormais à 4,275 millions d'abonnés (fin décembre 2011). Là où Tigo a perdu plusieurs milliers d'abonnés dont le nombre total est estimé à 3,921 millions. La société de télécommunications passe ainsi de la

deuxième à la troisième place.

L'opérateur sud-africain MTN domine toujours le marché ghanéen avec 10,156 millions de clients. Les autres opérateurs, Airtel et Expresso Telecom, ont respectivement 1,625 million et 186.000 abonnés.

FOOTBALL/CAN 2012

Une finale Côte d'Ivoire-Zambie entre le favori et l'invité surprise

Les Ivoiriens, qui ont eu quelques petites frayeurs, ont montré une belle maîtrise collective, notamment en fin de rencontre, pour conserver le résultat. Ils seront les favoris de la finale face à la surprenante Zambie.

Avec L'Express

Les Ivoiriens, qui ont eu quelques petites frayeurs, ont montré une belle maîtrise collective, notamment en fin de rencontre, pour conserver le résultat. Ils seront les favoris de la finale face à la surprenante Zambie.

La Côte d'Ivoire était la grande favorite de cette CAN-2012 et, après une courte mais méritée victoire contre le Mali (1-0), elle sera bel et bien au rendez-vous de la finale face à la Zambie, invitée surprise qui a terrassé (1-0) le Ghana, finaliste de l'édition 2010.

La star et capitaine de la Côte d'Ivoire, Didier Drogba, aura dimanche à Libreville une des dernières chances de sa carrière de remporter quelque chose avec l'équipe nationale, six ans après la finale perdue aux tirs aux buts contre l'Egypte (il avait d'ailleurs raté un penalty).

Les Gervinho, Didier Zokora, Salomon Kalou ou Yaya Touré se sont créé pléthore d'occasions (notamment deux ballons sur les poteaux) face au Mali mais ils ne sont parvenus à marquer qu'une seule fois, sur un exploit de Gervinho après une énorme erreur d'Ousmane Berthe, parti tenter une interception à 50 m de ses buts (45e).

Les Ivoiriens, qui ont eu quelques petites frayeurs, ont montré



une belle maîtrise collective, notamment en fin de rencontre, pour conserver le résultat. Ils seront les favoris de la finale face à la surprenante Zambie.

Bien sûr, beaucoup avaient souligné la force collective de la Zambie au début du tournoi mais de là à les voir en finale... Après avoir beaucoup souffert face au Ghana, qui a dominé la rencontre, les Chipolopolos ont arraché la victoire grâce à leur perle Mayuka (78e), auteur de son troisième but du tournoi.

La Zambie va effectuer un voyage émouvant, à Libreville, où a disparu une génération dorée du pays le 27 avril 1993. Dix-huit membres de l'équipe avait alors péri dans le crash de l'avion (30 morts au total) qui devait les mener au Sénégal, la faute à un appareil en mauvais état associé à une erreur de pilotage.

L'actuel président de la fédération Kalusha Bwalya, plus grand joueur de l'histoire du Zambie, avait échappé à l'accident parce qu'il devait rejoindre ses coéquipiers

à partir de l'Europe. Il devrait être présent dimanche dans les tribunes.

Le Ghana, demi-finaliste (2008) et finaliste (2010), ne participera donc pas à une deuxième finale de rang, en partie à cause d'Asamoah Gyan qui a raté un penalty à la 7e minute, deux ans après avoir raté un penalty qui aurait donné aux Black Stars la première qualification africaine pour les demi-finales d'un Mondial (2010).

Corruption, menaces, impayés : zoom sur le côté sombre du football en Europe de l'Est

La FIFPRO vient de publier un ouvrage accablant sur le football dans les pays de l'Est de l'Europe. Et derrière des exemples célèbres comme Samuel Eto'o en Russie, la vérité est tout autre. Décryptage.

" Si je garde le silence, cette histoire va se répéter avec d'autres. Je n'étais plus autorisé à m'entraîner avec l'équipe première, ni avec la réserve. J'ai alors décidé de changer de club, mais le FC Kuban n'était pas d'accord. Mes dirigeants voulaient que je résilie mon contrat sur-le-champ. Il a commencé par me demander de signer un document qui mettait fin à mon contrat. Il m'a ensuite fait savoir que si je refusais, je ne pourrais pas quitter Krasnodar (la ville où est situé le FC Kuban, Ndlr) ou alors que je rentrerais handicapé au Monténégro. " Rappelez-vous de l'histoire de Nikola Nikezic, ancien Havrais, soumis à un traitement de faveur plutôt particulier lors de son passage en Russie. Et bien la FIFPro (Fédération des associations de footballeurs professionnels) nous révèle que ce genre d'histoire est monnaie courante dans les pays de l'Est de l'Europe.

Dans son Black Book Eastern Europe, présenté ce mardi à Bruxelles devant les membres de la Commission Européenne, du Parlement Européen et d'Europol, la FIFPro a mené une enquête en effectuant un sondage anonyme auprès de 3 357 joueurs professionnels évoluant en première division d'Europe de l'Est.



Et les enseignements sont tout simplement édifiants, comme nous l'apprend L'Équipe. 12 % des sondés avouent ainsi qu'ils ont un jour été approchés pour truquer délibérément le résultat d'un match. Ce taux monte à 34,3 % au Kazakhstan et à 30,3 % en Grèce. Une situation critique illustrée par le témoignage de Dragisa Pejovic. " La direction du club m'a obligé à truquer des matches. On m'a menacé de me casser

les deux jambes et les deux bras si je ne le faisais pas ", a-t-il lancé. Ambiance...

On découvre aussi qu'un joueur sur neuf a subi un acte de violence ou de racisme. Dans 55,8 % des cas, les supporters sont en cause. Suivent les dirigeants (13,3 %) et les entraîneurs (8,3 %) ! On connaît environnement plus propice à l'épanouissement personnel... Et que dire du volet financier puisque 41,4 %

des footballeurs interrogés déclarent ne pas percevoir leurs salaires en temps et en heure. C'est au Monténégro (94 %) et en Grèce (67,5 %) que la situation est la plus critique. En attestent les propos de l'ancien Lensois Dejan Milovanovic au sujet de son prêt à l'Étoile Rouge de Belgrade dans le livre. " J'ai demandé pourquoi je ne touchais pas cette somme au président. Et j'ai été suspendu... Dans les médias, pour se justifier, ils ont raconté que je polluais l'atmosphère de l'équipe ", a-t-il lâché.

Un aveu qui en dit long sur certaines mœurs... Les conclusions de ce Black Book Eastern Europe pourraient bien avoir de grosses répercussions dans les semaines et mois à venir. Et pas seulement en l'Europe de l'Est. C'est un véritable appel de détresse à la FIFA que la FIFPro a lancé. " On ne peut pas continuer à tolérer tout ça ", a conclu Nicolai Grammatikov, membre russe du syndicat de joueurs. Pour marquer un peu plus le coup, une grève des joueurs au niveau international pourrait bien être coordonnée. On n'ose imaginer les pressions que ces derniers subiront si ce projet voit le jour.

Footmercato.net

Can 2012/ La finale légèrement décalée

Le coup d'envoi de la finale de la CAN 2012, dimanche au stade de l'Amitié de Libreville, a été décalé de trente minutes. Côte d'Ivoire-Zambie débutera à 20h30.

La CAF l'annonce jeudi via un communiqué officiel : le coup d'envoi de la finale de la CAN 2012, dimanche au stade de l'Amitié de Libreville, a été décalé de trente minutes, pour des « raisons techniques et logistiques ». La rencontre entre la Côte d'Ivoire et la Zambie débutera par conséquent à 20h30.

Sénégal/Amara Traoré prend la porte

Amara Traoré et le Sénégal, c'est terminé. Le technicien de 46 ans n'aura pas survécu à l'élimination des Lions de la Teranga au premier tour de la CAN 2012. Il vient d'être démis de ses fonctions par la Fédération sénégalaise de football.

C'était prévisible : après une CAN 2012 catastrophique, terminée sur un zéro pointé, Amara Traoré quitte le banc des Lions du Sénégal. Le technicien de 46 ans a été licencié par la FSF, ce mardi.

" L'échec est sportif et la responsabilité de l'entraîneur n'est pas contestable ", a déclaré le président de la FSF, Me Augustin Senghor, évoquant également " un échec qui interpelle et qui appelle à prendre des décisions, et le Comité exécutif a décidé de mettre fin à la collaboration avec l'entraîneur et ses collaborateurs ". Pour rappel, le Sénégal, pourtant favori de la compétition, avait été battu par la Zambie, la Guinée équatoriale et la Libye, lors de la phase de poule de la CAN 2012. Les Lions rentrés à Dakar la queue entre les jambes, la Fédération a donc décidé de mettre un terme au contrat du technicien local.

L'entraîneur national a atteint le premier objectif qui lui avait été assigné, à savoir la qualification à la phase finale de la CAN 2012. Mais " les demi-finales étaient les objectifs contractuels pour le second qu'il a signé avant d'aller en coupe d'Afrique ". La Fédération a demandé aux entraîneurs de la sélection olympique, Karim Séga Diouf et Aliou Cissé, d'assurer l'intérim pour diriger l'équipe pour un match amical contre l'Afrique du Sud le 29 février. L'ancien international, Ferdinand Coly, coordonnateur de la sélection, reste lui à son poste.

Angleterre/ Harry Redknapp doit-il quitter Tottenham ?

Alors qu'il mène grand train avec les Spurs en Premier League, Harry Redknapp est courtisé par toute l'Angleterre pour prendre en main la sélection nationale.

Harry Redknapp peut-il résister à l'appel de la nation ? " Nous voulons Harry " est le thème décliné aujourd'hui par la quasi-totalité de la presse anglaise. Plusieurs joueurs, et notamment Wayne Rooney, ont déjà fait part de leur préférence pour l'entraîneur de Tottenham. Depuis plusieurs mois maintenant, Redknapp est désigné comme le favori pour succéder à Capello. Cela aurait dû être après l'Euro mais les événements en ont décidé autrement.

D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si Mourinho, Ancelotti ou Benitez sont régulièrement cités comme de possibles futurs entraîneurs de Tottenham... La démission de Fabio Capello a bouleversé la donne et Redknapp va se retrouver face à un dilemme. La direction des Spurs a déjà affirmé qu'elle se battra pour garder son technicien et qu'elle n'était pas emballée à l'idée de le voir cumuler les deux postes. Ce matin, Redknapp a lâché quelques mots aux journalistes. " Je ne sais rien concernant le poste de sélectionneur. Je n'y ai même pas pensé. J'ai un travail à faire, un gros match à préparer avec Tottenham. Je suis concentré sur Tottenham. Les supporters ont été fantastiques avec moi ", a-t-il déclaré. " Cela ne serait pas bien de se concentrer sur autre chose que Tottenham. Mon seul intérêt, c'est Tottenham. La FA prendra quoi qu'il arrive une décision, espérons que ce sera la bonne pour le pays ".

Can 2012/Renard: "On joue une finale pour la remporter"

" C'est incroyable pour les Chipolopolos. Quand on est rentrés au vestiaire à la mi-temps, si le score avait été de 2-0 pour le Ghana, on ne se serait pas plaint, parce qu'on n'a pas joué en première mi-temps. J'étais furieux de voir cette mi-temps. C'était peut-être à cause de la pression, on ne connaît pas bien ce niveau. J'ai dit aux joueurs: + Si vous ne voulez pas avoir des regrets toute votre vie, il faut jouer un peu plus au foot. Sinon l'adversaire vous tue, surtout quand c'est le Ghana+. On est qualifié mais ça ne change rien, on lavera nos maillots nous-mêmes, on continuera à vivre normalement, on essaiera juste de finir l'aventure d'une manière extraordinaire. Si nous perdons la finale, on aura des regrets toute notre vie. Si l'adversaire est meilleur et plus fort que nous, on l'acceptera, mais aucun adversaire ne peut être meilleur que nous dans ce tournoi. On ne peut pas aller dans une finale en se disant qu'on est satisfait. Il faut la remporter."

Réalisation de mini systèmes d'alimentation en eau potable

Accord positif de la Banque mondiale pour 15 châteaux d'eau à Lomé

Au lendemain de la dernière mission de vérification des travaux de construction de collecteurs dans certains quartiers de Lomé – Agbalépodogan, Aflao-Gakli, Kagbara... –, il était question, au dernier trimestre 2011, de soumettre à l'appréciation de la Banque mondiale un projet d'accès à l'eau potable dans les zones périurbaines de la capitale togolaise. Il s'agissait de réaliser et d'équiper quinze mini châteaux d'eau – d'une capacité maximale de 50 mètres cubes – dans des quartiers périphériques de la capitale. Six seront érigés à Adidogomé, notamment à Ségbé, Vakpossito, Yokoè, Sagbado ou Légbassito, six autres seront construits à Agoènyivé y compris Togblékopé. Et trois à Bè-Kpota, notamment à Afamé, Attiégué et Dabarakondji.

Le 27 janvier 2012, la Banque mondiale approuvait le dossier, a appris L'UNION auprès de l'Agence d'exécution des travaux urbains (Agetur-Togo). Ce qui a permis à cette agence, maître d'ouvrage délégué, de lancer l'appel d'offres des soumissionnaires dès le 2 février suivant. Dans un délai d'un mois, plus précisément le 2 mars, l'appel

d'offres sera bouclé ou, dans le meilleur des cas, prolongé de deux semaines aux fins d'avoir une large concurrence, explique-t-on. Tout compte fait, il est attendu que les offres soient évaluées fin mars, soumises par la suite à l'approbation de la Banque... pour la signature des contrats en avril pour le démarrage des travaux.

Il est à souligner que le financement du projet est inclus dans les 26,80 millions de dollars (soit 13,5 milliards de francs Cfa) du don initial du Projet d'urgence de réhabilitation d'infrastructures et des services électriques (PURISE) de la Banque mondiale. La réalisation de minis systèmes autonomes d'alimentation en eau potable fait partie de sa sous-composante A3. Dans une première étape, le ou les soumissionnaires disposeront de 3 mois pour réaliser 15 forages positifs dans les zones sus-mentionnées dans la capitale. Cela s'entend une meilleure qualité d'eau et en quantité, les profondeurs pouvant atteindre 250 à 300 mètres. A fin août au plus tard, l'on doit pouvoir certifier la qualité et la quantité des eaux des forages.

Les forages devant servir à alimenter les mini châteaux d'eau, il sera alors procédé au lancement



Zakari Nandja, Ministre de l'eau

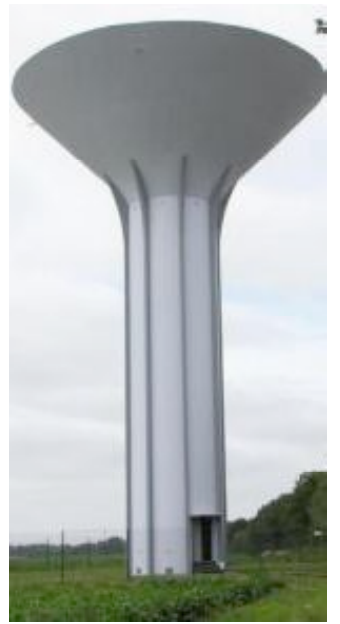
des équipements des points d'eau, notamment en pompes solaires, panneaux solaires..., tout l'ensemble qui devrait constituer le château d'eau. Des conduites de distribution devront acheminer l'eau vers une soixantaine de kiosques à eau dans les quartiers identifiés. La possibilité est laissée à la société Togolaise des Eaux (TdE) d'étendre le réseau de conduite vers des ménages. Bien entendu en le renforçant par d'autres

forages, étant entendu que la société peine à alimenter la capitale.

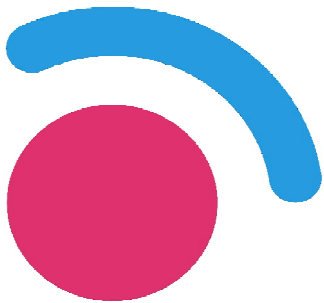
D'après un récent rapport du Programme conjoint OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP) intitulé: «Progrès en matière d'eau potable et d'assainissement-2010 Rapport de mise à jour», publié le 15 mars dernier, près de 39% de la population mondiale, soit plus de 2.6 milliards de personnes n'ont

pas accès à un système d'assainissement amélioré. Il reste donc beaucoup à faire pour s'approcher de l'OMD en matière d'assainissement. Le Togo n'échappe pas à la règle : malgré les efforts consentis, 61% de la population togolaise n'a pas encore accès à l'eau potable. 39% des populations vivant en zones urbaines ont accès à l'eau potable, alors que 70% des populations vivant en zones rurales en sont dépourvues. En matière d'assainissement, sur le plan national, 69% de la population n'a pas accès à des latrines contre 90% de personnes en milieu rural.

Pour que l'OMD n°7 puisse être atteint au Togo en 2015 et pour satisfaire totalement les besoins en eau potable et en infrastructures d'eau, hygiène et assainissement, il faudrait encore réaliser 4826 points d'eau potable et 296 076 latrines en milieu rural soit 1207 points d'eau et 74019 latrines par an ! Fort de cette réalité, l'UNICEF accompagne le gouvernement togolais dans la mise en œuvre d'une politique sanitaire nationale en matière d'eau et d'assainissement. Ainsi, en 2009, l'UNICEF a appuyé le Togo dans la construction de 160



infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement, composées de latrines séparées pour les filles et les garçons, de 120 dispositifs de lavage de mains ainsi que de 80 points d'eau dans 60 écoles. 180 enseignants, 60 agents de santé, 30 comités de santé et associations de parents d'élèves ont été également formés à la promotion des bonnes pratiques en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement en utilisant une approche participative auprès des communautés.



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'EN DEBIT DE LA DIVERSIFICATION DE SES LIAISONS INTERNATIONALES, SON SERVICE INTERNET SUBIT DES PERTURBATIONS DEPUIS QUELQUES JOURS. CES PERTURBATIONS SONT DUES A UNE DEFAILLANCE TECHNIQUE SUR LES LIAISONS VIA LE BENIN ET LE GHANA.

TOUTES LES EQUIPES TECHNIQUES SONT A PIED D'ŒUVRE POUR RETABLIR LA SITUATION DANS LES PLUS BREFS DELAIS.

TOGO TELECOM VOUS PRÉSENTE SES EXCUSES POUR LES DESAGREMENTS ET VOUS REMERCIE D'ORES ET DÉJÀ DE VOTRE AIMABLE COMPREHENSION.

LA DIRECTION GENERALE

Lancement du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) à Notsè

Améliorer la productivité pour offrir une vie décente au monde rural

Etonam Sossou

« Nous ne pouvons pas relancer l'économie togolaise si nous ne relançons pas l'agriculture togolaise », disait le président Faure Gnassingbé à la deuxième édition du forum des paysans togolais en janvier 2010 à Kpalimé. Ce n'est plus maintenant un souhait mais une réalité après le lancement hier, 09 février 2012 à Notsè du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) par le premier ministre Gilbert Fossoun Hounbo.

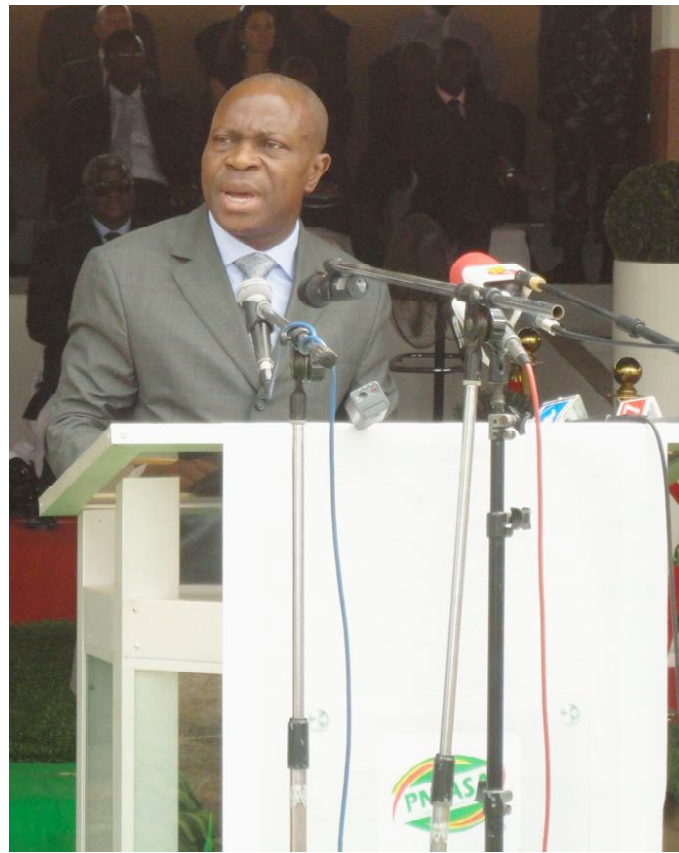
En effet, la production agricole vivrière est constamment restée sous la barre des 3,5 millions de tonnes (toutes spéculations vivrières confondues) au cours de la période 1994-2004. Cette limite asymptotique caractérise une agriculture vivrière peu rentable et peu productive certainement en raison des équipements encore

traditionnels dont se servent toujours les paysans togolais. C'est pourquoi, l'un des défis à révéler et qui est lisible dans le discours programme du gouvernement reste la modernisation de l'agriculture. La mise en œuvre d'investissements massifs et diversifiés susceptibles de relancer la production agricole notamment les produits de rente (coton, café, cacao ...) et vivriers a été une des mesures les plus urgentes prises par le gouvernement togolais à partir de 2005. « Le gouvernement n'a pas attendu le PNIASA. Dès 2005, des projets ont été lancés avec l'appui de certains partenaires », a précisé le Ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, Messan Kossi Ewovor. Des initiatives qui ont permis au Togo d'enregistrer pour la saison agricole 2011 des excédents céréaliers de 80.000 tonnes.

Aussi, le premier projet du PNIASA à être mis en œuvre, le

PADAT (Projet d'appui au développement agricole du Togo) est un projet d'envergure nationale qui vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des petits producteurs agricoles en particulier les jeunes et les femmes. Des résultats qui pourront être atteints grâce à l'amélioration de la productivité des petites exploitations agricoles ciblées sur le riz, le maïs et le manioc, ainsi qu'à travers la valorisation et l'appui à la mise en marché des produits agricoles. Le PNIASA élaboré pour les cinq prochaines années vise à améliorer la qualité et la cohérence des politiques et stratégies dans le secteur agricole, de mener les réformes institutionnelles pour relancer le secteur et relever les facteurs qui limitent les performances.

« La cérémonie de ce jour marque le couronnement de tous nos efforts. Et, ouvre surtout une nouvelle ère pour nos concitoyens



Gilbert F. Hounbo, Premier Ministre

du monde rural qui avaient besoin depuis longtemps d'un cadre aussi porteur que le PNIASA pour valoriser les efforts qu'ils déploient au fil des saisons afin d'avoir de meilleurs revenus et vivre décemment du travail de la terre », a mentionné Gilbert Fossoun Hounbo, dans son mot de lancement.

Conformément à l'accord de

Maputo en 2003, le PNIASA, vise un objectif de croissance agricole d'au moins 6%. Pour atteindre cet objectif, le Togo devra consacrer au moins 10% de ses ressources budgétaires au secteur agricole. Pour ce faire, il a élaboré trois premiers projets pour opérationnaliser le PNIASA. Il s'agit du projet d'appui au développement agricole du Togo

(PADAT), du projet d'appui au secteur agricole (PASA) et du programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest -Togo (PPAAO-Togo ou WAAPP-Togo).

Le gouvernement toujours dans sa volonté manifeste de voir le PADAT se concrétiser sur le terrain, et après des tournées régionales de sensibilisation et de lancement des projets du PNIASA, a préfinancé le démarrage de l'opération quick-Start qui a permis de distribuer gratuitement des kits d'intrants composés de semences de maïs, de riz et d'engrais à 19.178 producteurs vulnérables dont au moins 38% de femmes. A ce jour, le FIDA et le programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) ont mobilisé respectivement 13,5 millions de dollars et 20 millions de dollars de don pour le PADAT tandis que la BOAD et la BIDC octroieront 30 millions de dollar sous forme de prêt au gouvernement togolais.

« Mais avec le PNIASA, nous sommes engagés dans une longue bataille, une bataille de grande envergure qui exige des efforts collectifs soutenus, mais aussi des actions rapides mais réfléchies pour maximiser l'efficacité des ressources mises à notre disposition », a conclu le premier ministre.

Le manque d'emploi

L'équation de la quadrature du cercle à résoudre

Dans son rapport intitulé « Les jeunes et l'emploi en Afrique : le potentiel, le problème, la promesse », l'ADI recommande d'adopter une approche plurisectorielle en abordant le problème sous différents angles clés, à savoir : développer l'offre d'emploi et d'éducation dans les régions rurales, encourager et appuyer l'esprit d'entreprise, améliorer l'accès et la qualité des formations, et se préoccuper des problèmes démographiques.

En se référant à des exemples d'interventions mises en place pour insérer les jeunes sur le marché de l'emploi, l'étude vient conforter l'idée qu'une approche globale et intégrée donne généralement de meilleurs résultats que plusieurs interventions parcelaires. Compte tenu des difficultés que rencontrent les jeunes sur le marché de l'emploi, seul un ensemble d'actions concertées sur le long terme, couvrant un large éventail de politiques et de programmes, permettra de leur assurer un travail. L'augmentation du nombre de jeunes et le taux de fertilité encore très élevé qui caractérise la région vont très probablement accroître la pression qui s'exerce sur les pays d'Afrique en termes de création d'emplois pour les jeunes dans les décennies à venir. La population mondiale compte aujourd'hui 18 % de jeunes, soit 1,2 milliard d'individus. Sur ce nombre, 87 % vivent dans les pays en développement. En Afrique, environ 200 millions de personnes font partie de la tranche d'âge des 15-24 ans, qui représente plus de 20 % de la population. Une part appelée à grossir rapidement puisque 42 % de la population actuelle est âgée de moins de 15

ans. Bien que la jeunesse africaine ne forme pas un groupe homogène, le jeune Africain type, tel qu'il ressort des chiffres médians, est une jeune femme de 18 ans vivant en milieu rural, sachant lire et écrire mais ayant arrêté les études, et souvent mariée et mère de famille. Trouver des emplois productifs pour les 200 millions d'Africains âgés de moins de 24 ans est sans aucun doute l'un des enjeux majeurs auquel le continent est confronté aujourd'hui. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), trois chômeurs sur cinq en Afrique sont des jeunes dont 72 % en moyenne vivent avec moins de 2 dollars par jour. En outre, environ 70 % de ces jeunes sont concentrés dans les zones urbaines. D'après le rapport ADI, certains faits stylisés semblent montrer que les jeunes représentent 37 % de la population en âge de travailler, mais 60 % du total des chômeurs ; ils commencent à travailler tôt (un quart des enfants de 5 à 14 ans travaillent), en particulier en milieu rural, sont employés principalement dans l'agriculture, où ils représentent 65 % de l'emploi total. Par ailleurs, le chômage des jeunes est beaucoup plus répandu dans les zones urbaines, tandis que le sous-emploi est beaucoup plus ressenti dans les régions rurales. Dans la même tranche d'âge des jeunes, les femmes ont des journées de travail plus longues et voient se multiplier par quatre, leurs probabilités de se retrouver sans emploi ou de ne pas faire partie de la population active. Elles rencontrent aussi, tout comme les jeunes ruraux, des difficultés plus

importantes du fait des maternités précoces et du manque d'opportunités d'éducation et d'emploi. Sur un autre registre, les jeunes des régions sortant d'un conflit sont confrontés à des problèmes particuliers car beaucoup d'entre eux n'ont pas pu faire d'études, ont grandi dans des sociétés violentes et ont souvent été impliqués eux-mêmes en tant que combattants. En dehors de la situation démographique et des taux de reproduction élevés, les jeunes qui arrivent sur le marché du travail sont handicapés par d'autres facteurs tels que : le manque d'expérience professionnelle, d'accès aux études et à des formations, d'organisation et de représentation, etc. Tout ceci empêcherait que leurs besoins soient pris en compte dans les programmes d'action et les politiques publiques. Le rapport met également en relief la richesse que représentent les jeunes pour leurs pays, et insiste sur le fait qu'il est essentiel de leur procurer des emplois si l'on veut lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement durable. L'un des problèmes qu'ont eus les gouvernants jusqu'ici a été de devoir prendre des mesures d'accompagnement sans connaître les options disponibles, ni savoir ce qui fonctionne dans différentes situations, ce qui a déjà été expérimenté et ce qui n'a pas marché. Ces informations leur sont apportées dans le rapport, qui dresse aussi un inventaire des interventions tentées pour remédier au problème de l'emploi des jeunes dans la région et qui examine les résultats obtenus.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1098 DE LOTO BENZ DU 1^{er} FEVRIER 2012

Ce mercredi 8 Février 2012, nous prenons part au tirage N°1099 de Loto Benz

Lors du tirage de mercredi dernier, la LONATO a dénombré des gros lots à KPALIME et à LOME, où plusieurs parieurs ont eu le bonheur de remporter d'importantes sommes d'argent.

En effet, à KPALIME, nous avons enregistré auprès des opérateurs 4067 un lot de 750.000F CFA.

A LOME, c'est un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA qui ont été remportés respectivement auprès des opérateurs 7065 et 7322.

Au PMU'TG, le Tiercé du mardi 7 Février permis aux parieurs ayant trouvé la combinaison gagnante dans l'ordre de rempoter la somme de 823.000F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1099 de LOTO BENZ du mercredi 08 Février 2012

Numéro de base

71

50

45

28

09



TRANSFERT DE CRÉDIT

Transférez du crédit de communication à vos proches sur le réseau de TOGO TELECOM

Pour transférer du crédit de communication
Taper le **8822 * montant à transférer * numéro
bénéficiaire du transfert * mot de passe #**

Exemple : 8822*500*22534401*00000000#

Le mot de passe par défaut est 00000000 soit 8 fois zéro.

Coût du transfert de crédit : **100 F CFA**

Montant maximum à transférer par opération : **5 000 F CFA.**

illico
la fixe sans fil

Chemoi
La téléphonie fixe
Prépayé

Service opérationnel d'un compte illico ou Chemoi prépayé vers un autre compte illico ou Chemoi prépayé. Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112
Dérangement : 119

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg